

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE REVISION DU PLU DE SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY**

Par arrêté n°2017-084 en date du 27/07/2017, Annonay Rhône Agglo a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Marcel-lès-Annonay qui sera approuvé par le conseil communautaire après modifications éventuelles au terme de l'enquête.

Ce dossier comprend une note de présentation comprenant les informations environnementales se rapportant au projet. L'autorité environnementale n'a pas jugé nécessaire d'établir une évaluation environnementale, son avis n'est donc pas donné sur ce projet.

M. Georges RUSSIER, retraité de la fonction publique d'État, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Lyon pour conduire l'enquête.

L'enquête publique se déroulera à Annonay Rhône Agglo, Château de la Lombardière, 07430 Davézieux, siège de l'enquête, du 30 août 2017 à 9h00 au 29 septembre 2017 à 17h00, ainsi qu'en mairie de Saint-Marcel-lès-Annonay, aux jours et heures d'ouverture au public habituels.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public :

- le mercredi 30 août, de 9h00 à 12h00 en mairie de Saint-Marcel-lès-Annonay ;
- le jeudi 07 septembre, de 13h30 à 17h00 en mairie de Saint-Marcel-lès-Annonay ;
- le lundi 18 septembre, de 14h00 à 17h00 au siège d'Annonay Rhône Agglo à Davézieux ;
- le samedi 23 septembre, de 8h00 à 12h00 en mairie de Saint-Marcel-lès-Annonay ;
- le vendredi 29 septembre, de 13h30 à 17h00 en mairie de Saint-Marcel-lès-Annonay.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés à Annonay Rhône Agglo ainsi qu'en mairie de Saint-Marcel-lès-Annonay.

Elles peuvent également être adressées par mail à l'adresse électronique suivante :

[enquetepublique.plusaintmarcellesannonay@annonayrhoneagglo.fr](mailto:enquetepublique.plusaintmarcellesannonay@annonayrhoneagglo.fr) ou par écrit adressé à : Monsieur le commissaire enquêteur, Annonay Rhône Agglo, Château de la Lombardière, BP8, 07430 DAVEZIEUX, Pôle DT, Service Urbanisme, qui les annexera au registre d'enquête déposé en ce lieu.

Ne seront prises en compte que les observations parvenues au siège de l'enquête pendant la durée de l'enquête.

Les observations du public seront consultables et communicables aux frais de la personne qui en fera la demande.

Le dossier d'enquête, dans sa version papier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et consultables, pendant la durée de l'enquête, au siège d'Annonay Rhône Agglo ainsi qu'à la mairie de St Marcel Les Annonay aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier sera également disponible sur [www.annonayrhoneagglo.fr](http://www.annonayrhoneagglo.fr) et [www.saint-marcel-les-annonay.fr](http://www.saint-marcel-les-annonay.fr).

Un poste informatique comportant la version numérique du dossier sera mis à disposition du public au siège d'Annonay Rhône Agglo.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée auprès de Mme Mathilde George (Service Urbanisme, Annonay Rhône Agglo, Château de la Lombardière, BP8, 07430 Davézieux - 04 75 67 55 57).

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête. Les demandes seront à faire par écrit auprès du Service Urbanisme du Pôle Développement du Territoire d'Annonay Rhône Agglo.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés au siège d'Annonay Rhône Agglo ou sur son site Internet pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.